

LES IMPORTATIONS FRANÇAISES DE FRUITS TROPICAUX ET SUBTROPICAUX EN 1982.

R. NAVILLE*

Les importations fruitières tropicales et subtropicales durant l'année civile 1982 en France sont relativement stables en volume puisque leur progression est de 6 p. 100 sur 1981, avec 1 644 838 tonnes, contre 1 551 124 tonnes respectivement.

Il faut noter une progression des quantités importées de tous les fruits tropicaux et subtropicaux à l'exception de l'ananas dont le tonnage a régressé de 3,8 p. 100 et de la Monreal et du Satsuma dont les importations continuent à décroître (- 38,6 p. 100 par rapport à 1981).

En 1982, la banane demeure au niveau de l'année passée.

Les progressions les plus importantes ont été enregistrées dans les importations d'avocats et de mangues pour les fruits tropicaux.

Bien que pour les agrumes, les données sur l'année civile ne reflètent pas aussi précisément la situation que les statistiques de la campagne, il apparaît une augmentation notable des importations d'oranges, des «petits Citrus» dont la clémentine est l'élément dominant ; mais également du citron et du pomélo, comparativement à l'exercice passé. Comme il a été mentionné ci-avant, les tonnages de monreals et satsumas importés diminuent d'année en année du fait de la désaffection de ces produits par le consommateur français.

La situation par fruit pour l'année 1982 a été la suivante.

BANANES.

Les importations françaises sont restées quasiment au niveau de l'année précédente avec 466 771 tonnes contre 466 596 tonnes en 1981.

Il faut toutefois souligner que les statistiques douanières, qui sont la source officielle prise en considération dans cet article, présentent un excédent de 20 000 tonnes avec les données de la profession, ce qui s'était déjà produit l'an dernier.

D'après les douanes, la part d'approvisionnement à partir de la zone Franc représente près de 87 p. 100 du tonnage.

Dans ce tonnage provenant de la zone Franc, la Martinique vient en tête avec 34 p. 100, suivie de la Guadeloupe 26 p. 100, de la Côte d'Ivoire 16,5 p. 100, du Cameroun 10 p. 100. Ces pourcentages sont en progression pour la Martinique et la Guadeloupe sur l'année 1981 et en régression pour la Côte d'Ivoire et le Cameroun et a fortiori Madagascar.

Si les DOM avec leur participation dans la fourniture du marché français s'approchent de leur quota qui, rappelons-le, est de 66 p. 100, les fournisseurs d'Afrique ont livré globalement 16 000 tonnes de moins que l'an dernier avec 26 p. 100 alors que le quota théorique était fixé à 33 p. 100.

En ce qui concerne les pays tiers, leur part est en régression de 1,1 p. 100 sur 1982 en tonnage et leur participation est de 13,2 p. 100 en 1982 contre 13,8 p. 100 en 1981.

La Colombie reste l'origine la plus importante, bien que régressive sur l'an dernier alors que le Costa Rica permute avec l'Equateur qui prend la seconde place. Panama a vu ses tonnages légèrement progresser ainsi que le Honduras. Les Philippines ne figurent plus cette année que pour 748 tonnes.

Les prix moyens wagon-départ se sont toujours tenus au niveau de la grille pour les DOM mais les réalisations des partenaires africains, particulièrement pour des pro-

blèmes qualitatifs, ont été maintenues difficilement à ce même niveau. Les bananes des pays tiers ont été commercialisées au prix de la grille.

Sur Rungis, les cotations moyennes au stade de gros se sont tenues dans la fourchette de 4,20/4,60 F/kg durant l'année 1982 contre 3,60 à 4,30 F/kg l'année passée.

ANANAS FRAIS.

Le palier constaté lors de l'examen du marché en 1981 se prolonge encore cette année avec une régression de 4 p. 100 due principalement à la diminution de la fourniture des deux principales origines : la Côte d'Ivoire surtout et le Cameroun. Déjà en 1981 une diminution de 3,2 p. 100 apparaissait sur 1980.

Les conditions climatiques et d'autres facteurs dépendant plus directement de la production sont les causes d'une dégradation qualitative et quantitative dans le commerce d'exportation de ces deux pays qui, rappelons-le, représentent 96 p. 100 du marché français de l'ananas frais en 1982.

Les chutes de tonnage enregistrées pour ces deux provenances dans l'approvisionnement sont de 2,5 p. 100 pour la Côte d'Ivoire et de 17,2 p. 100 pour le Cameroun sur 1981.

La part de l'ananas avion continue à progresser. Elle a été estimée pour l'année considérée à 15 p. 100 et le produit bénéficie toujours d'une plus-value due à une meilleure qualité mais aussi à l'incidence des frais d'approche plus élevés que ceux du transport maritime.

Les variations de prix sont identiques aux autres années : on constate une remontée très sensible des cours dans les périodes de fêtes et dans les moments où l'offre est réduite.

La réalisation, d'après les données des marchés agricoles sur le MIN de Rungis, s'est effectuée à des niveaux sensiblement plus élevés qu'en 1981 puisqu'on enregistre au stade de gros comme cotation moyenne minimale 5,00 F/kg (bateau) et maximale 12,00 F/kg (avion) contre 3,80 et 9,00 F/kg respectivement pour les mêmes origines et qualité.

AVOCATS.

L'année 1982 a vu se rétablir le marché de l'avocat qui pendant les deux années précédentes avait subi le contre-coup des aléas climatiques intervenus sur la production d'Israël, leader dans l'approvisionnement du marché français.

En effet, ce n'est qu'en 1982 que cette origine a pu

recouvrer et même dépasser son année record (1979 : 20 117 tonnes contre 24 578 tonnes en 1982).

L'Afrique du Sud a sensiblement augmenté ses tonnages (plus 39 p. 100) ; il en est de même pour l'Espagne (plus 38 p. 100), la Martinique (plus 250 p. 100), ce qui la place au troisième rang des provenances.

Les autres pays ont tous régressé sur l'an dernier.

La participation de ces quatre principaux fournisseurs sur la France a été la suivante :

- Israël	60,4 p. 100
- Afrique du Sud	18,0 p. 100
- Espagne	5,7 p. 100
- Martinique	7,7 p. 100

Israël domine donc de très loin l'approvisionnement français, mais en fin d'année les apports de cette provenance ont dépassé les possibilités de la demande et le marché s'en est trouvé très alourdi pour toutes les origines présentes.

Les cours moyens relevés sur Rungis se sont tenus suivant les origines entre 36 et 64 F du carton de 4 kg (Israël, Afrique du Sud, Espagne) et entre 42 et 105 F du carton de 6 kg (Etats-Unis et Martinique).

MANGUES.

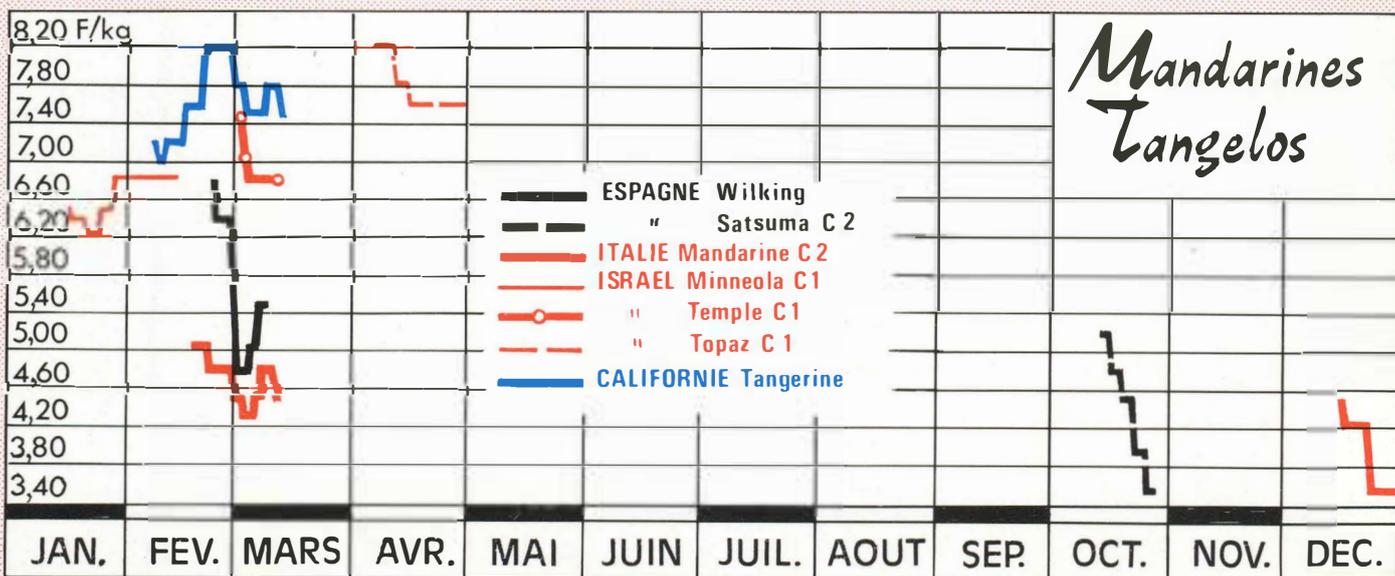
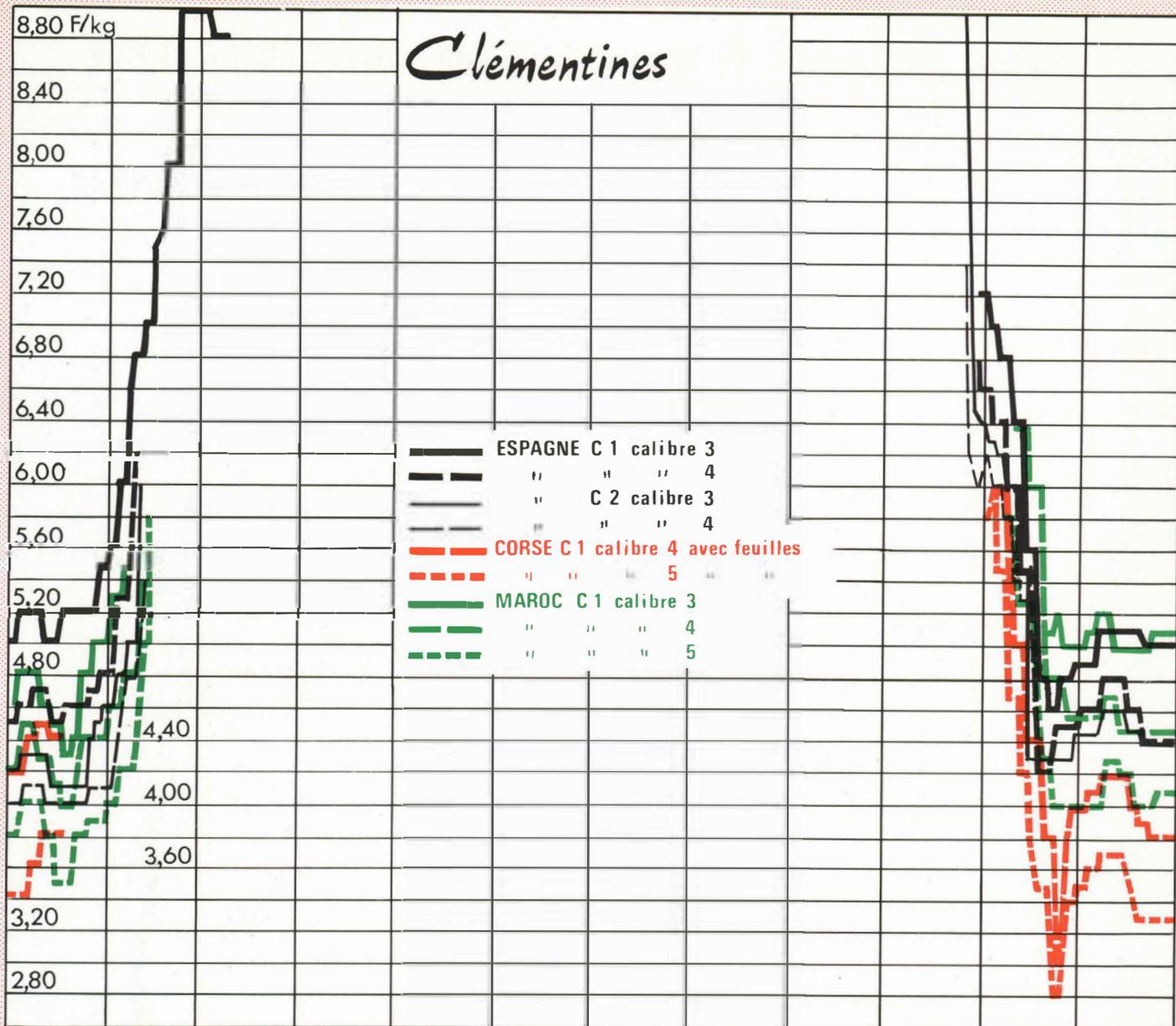
La mangue, encore cette année, a progressé de 14 p. 100 sur 1981 ; les quantités livrées l'an dernier étaient également en augmentation de 12 p. 100 sur 1980.

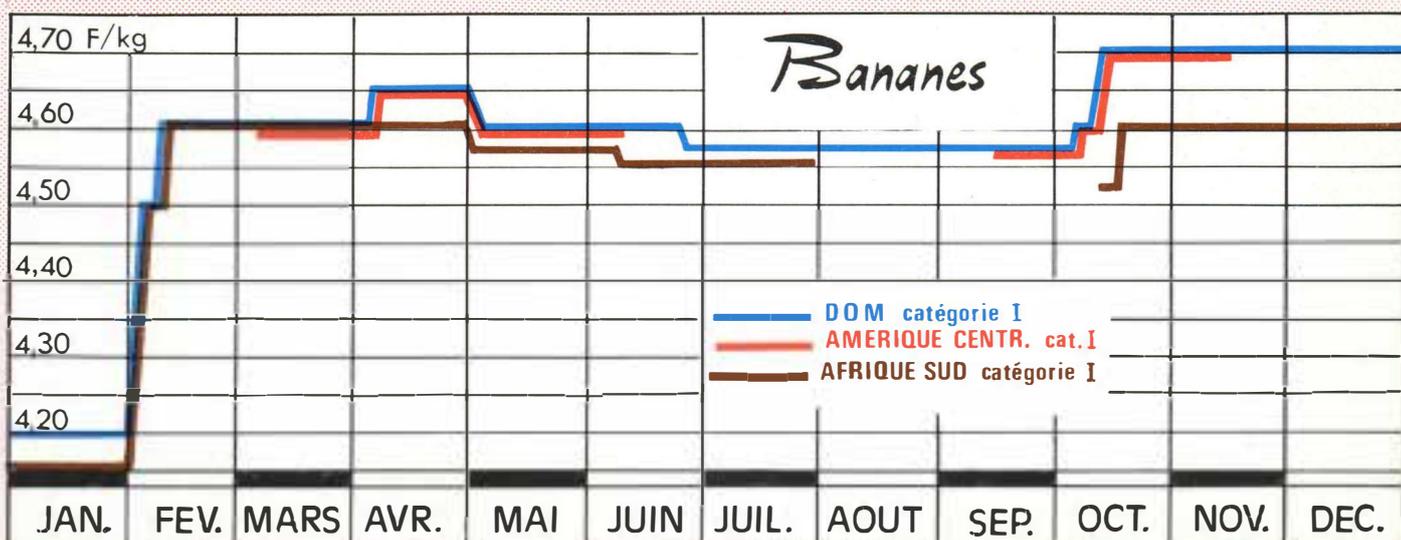
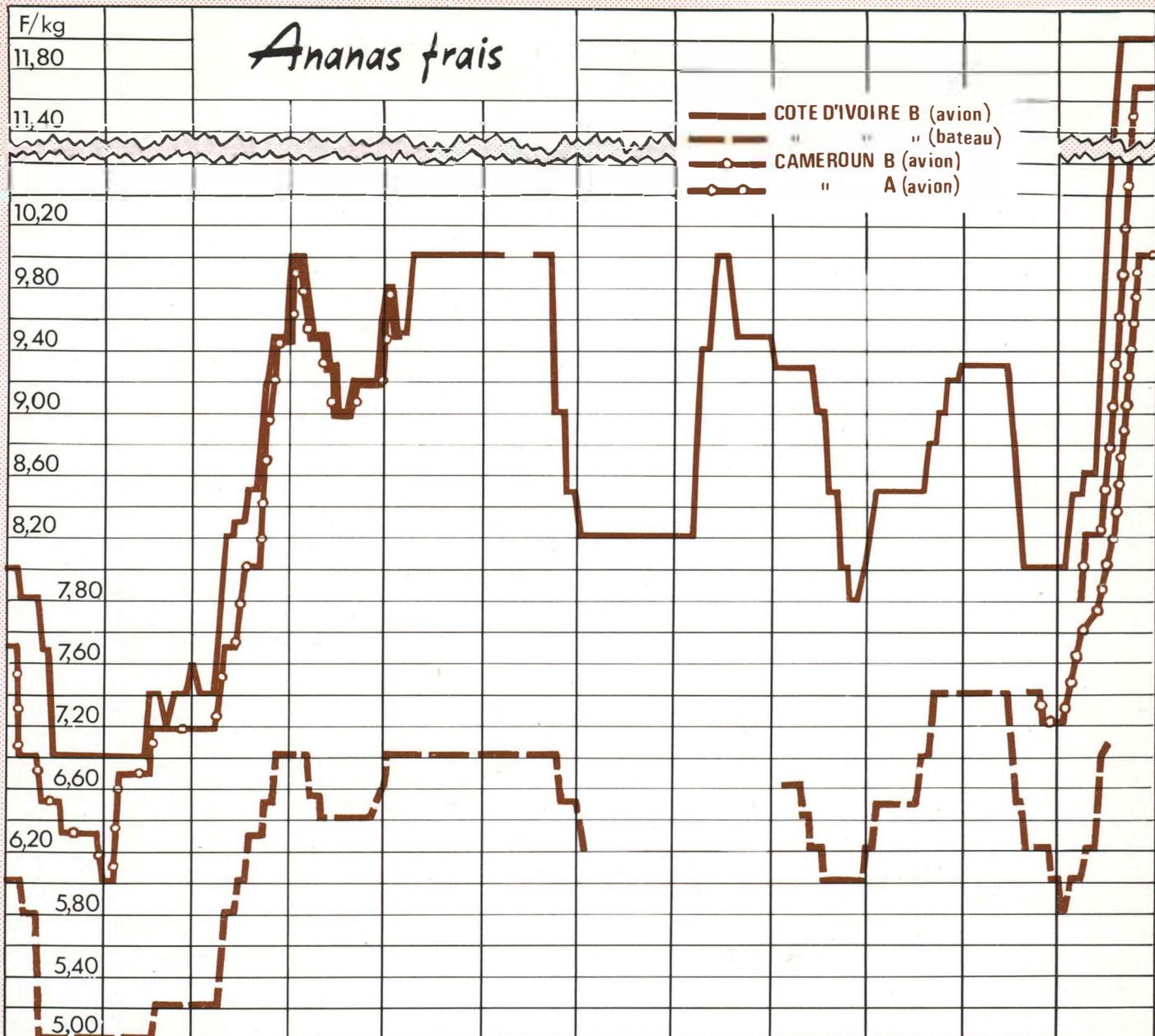
Mais le niveau de 3 000 tonnes annuelles n'est pas encore atteint malgré les efforts réalisés lors des campagnes de promotion commerciale organisées par le COLEACP conjointement à la distribution.

C'est un fruit qui reste encore méconnu par un très grand nombre de consommateurs et dont le marché croît relativement lentement (270 tonnes/an sur les trois dernières années).

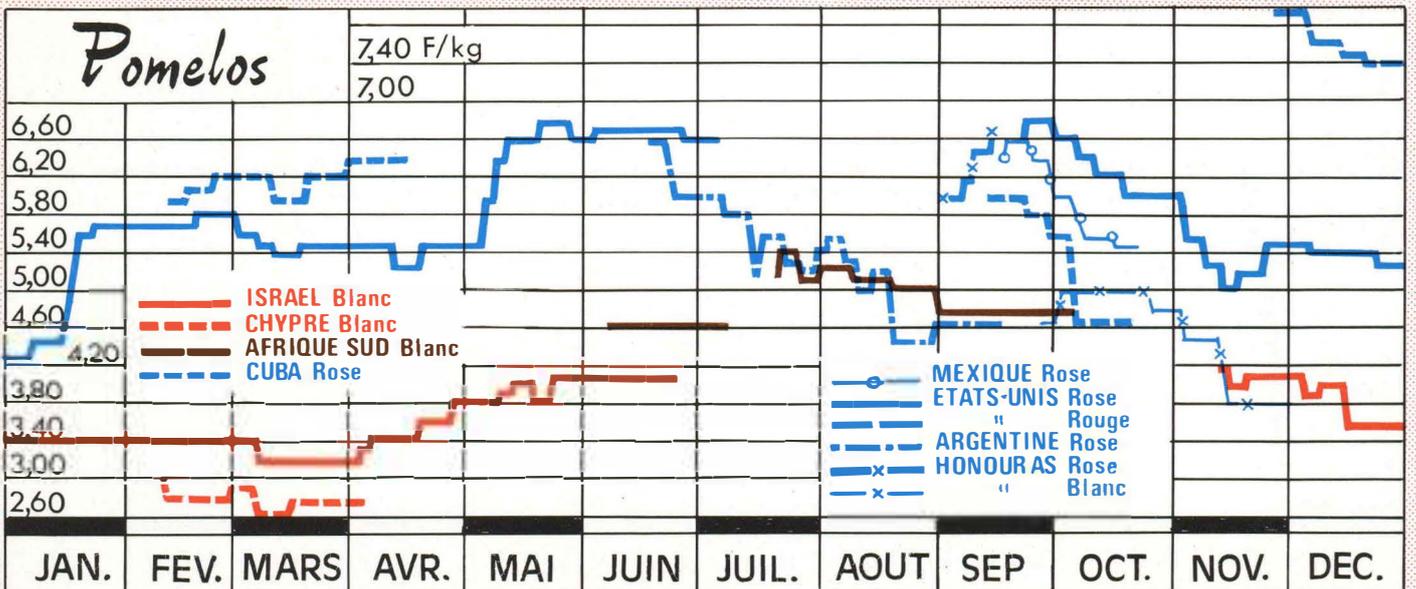
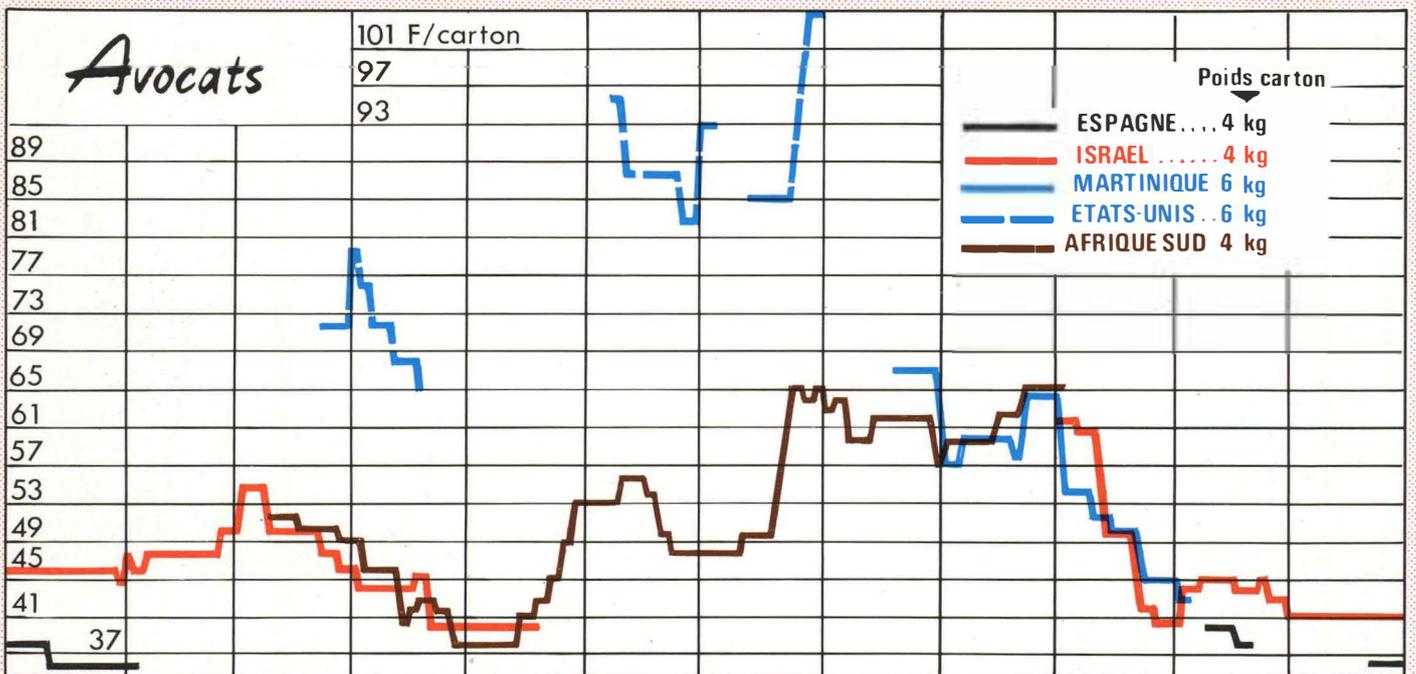
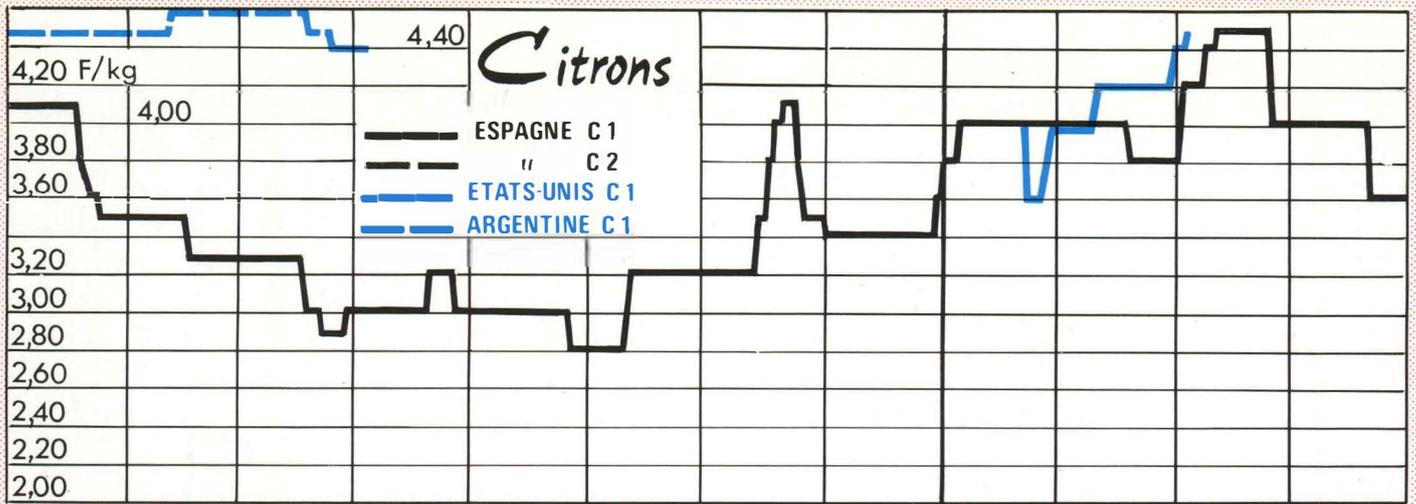
La liste des fournisseurs reste très importante mais le marché est tenu essentiellement par la Haute Volta, le Mali et le Sénégal dans la période du printemps (57 p. 100 du tonnage global annuel) puis par le Mexique pour 6 p. 100 en été et le Pérou et le Brésil pour 18 p. 100 en hiver.

Le Pérou a marqué une régression de ses tonnages (moins 32 p. 100) due aux livraisons en baisse à la fin de l'année. Cette situation est la conséquence d'un climat très défavo-





d'après l'ECHO DES HALLES



rable à la production.

L'Afrique du Sud qui en 1980 avait livré 248 tonnes a vu ses tonnages passer à 48 t en 1981 et 36 t en 1982.

Les cours de la mangue au stade de gros sont très influencés par la loi de l'offre et de la demande et la qualité des fruits. La fourchette cette année est très large puisque les limites extrêmes de réalisation à ce stade ont été de 7 à 8 F/kg pour atteindre un maximum de 25/28 F/kg à la période de Noël.

MANGOUSTANS ET GOYAVES.

Cette rubrique est toujours sujette à caution car en fait elle ne se limite vraisemblablement pas à ces deux fruits qui se rapportent seulement à deux origines possibles : le Brésil, surtout, et la Thaïlande. Si l'on prend en considération ces deux fournisseurs, il y a progression des tonnages (39,6 tonnes en 1982 contre 22 tonnes en 1981).

Ces produits ne sont pas cotés officiellement.

PAPAYES.

Les importations françaises de ce fruit continuent à augmenter mais restent très faibles puisque seulement 218 tonnes ont été importées.

Le Brésil intervient pour 75 p. 100 dans le tonnage global livré. La Côte d'Ivoire perd de plus en plus pied sur le marché de ce fruit.

Une tentative de la Réunion a été faite mais une amélioration du conditionnement s'avère nécessaire.

Les cours de ce produit se sont très bien maintenus dans l'année compte tenu des quantités livrées. Les cotations extrêmes au stade de gros ont été de 9 et 23 F, le minimum reflétant une mauvaise qualité d'arrivage et le maximum les réalisations durant les mois de fin novembre et décembre.

ORANGES.

La situation de l'orange sur le marché français s'est améliorée sur l'an dernier où le tonnage livré avait été le plus faible de la période quinquennale 1977-1981.

On constate sur l'année civile, soulignons-le, que l'Espagne a fourni des tonnages supérieurs de 11 p. 100 et le Maroc de 6 p. 100 par rapport à l'année 1981. Les tonnages d'Italie se sont développés en Moro et Tarocco. La Grèce du fait des conditions politico-économiques prend une place sur le marché avec 7 242 tonnes contre 198 tonnes en 1981.

Pour les autres pays fournisseurs du Bassin méditerranéen Israël marque une régression de 19 p. 100 sur l'année précédente, les tonnages de Tunisie sont également en diminution de 25 p. 100.

Pour l'orange d'été d'Afrique du Sud, la régression déjà amorcée les années précédentes se continue avec moins 7 p. 100 sur 1981, alors que l'Argentine et, pour une faible part, le Brésil, viennent compenser cette chute de tonnages équilibrant ainsi la part de l'orange d'été dans le commerce d'importation de l'orange.

Si les cours moyens minimums enregistrés en cours d'année demeurent au niveau de ceux de 1981, les maximums ont sensiblement progressé (6,50 F contre 5,80 F/kg). Cette dernière progression approche le taux d'inflation.

MONREALS ET SATSUMAS.

L'année 1982 voit les importations de ces fruits en décroissance de 38 p. 100 sur 1981. C'est l'Espagne qui reflète la situation du marché du satsuma puisqu'elle réalise 97 p. 100 du tonnage global.

La saison d'importation est très courte et si en début de campagne, les prix moyens de gros culminent à 5,20 F/kg, ils régressent rapidement autour des 4 F/kg pour terminer à 3,50 F/kg. Ces cotations sont supérieures à l'an passé. L'intérêt du satsuma réside dans sa précocité.

MANDARINES ET WILKINGS.

Les tonnages livrés en 1982 sont plus élevés que l'an dernier. Cette situation est le fait d'un marché plus important de la mandarine, la wilking étant en régression.

On note une progression de la fourniture d'Italie, d'Espagne et d'Israël.

Les prix moyens au stade de gros ont légèrement remonté.

CLEMENTINES.

Les importations de clémentines sont en augmentation. Cette augmentation est le résultat des tonnages plus substantiels livrés au début de la campagne 1982-1983.

Ce sont l'Espagne et le Maroc qui influencent surtout ce développement des importations, quoique ce dernier pays ait subi en début d'année des aléas climatiques provoquant des pertes en production.

La Corse, producteur national, a livré 26 000 tonnes de clémentines dont l'essentiel a été réceptionné sur le continent.

Les cours moyens au stade de gros ont été meilleurs qu'en 1981 puisqu'ils se sont tenus dans les limites de 3,40 à 9 F/kg suivant la catégorie, les calibres, les origines et l'époque de livraison, contre 3 et 7,50 F/kg respectivement.

CITRONS.

Les tonnages de citrons mis en marché en 1982 ont progressé de 8 p. 100 sur 1981 qui était une année faible.

C'est l'Espagne qui a assuré cette progression et compensé les baisses de tonnage de Chypre, des Etats-Unis, d'Israël, d'une part, et d'autre part, c'est l'Argentine qui a largement rééquilibré la diminution des tonnages de citrons d'Afrique du Sud.

L'Espagne prend une place de plus en plus importante dans le commerce français du citron puisque ses tonnages représentent 91 p. 100 des importations totales. La qualité de sa production reste dans une bonne moyenne et la recherche permanente dans le conditionnement et la présentation répond aux exigences de l'aval.

Les prix sur Rungis au stade de gros n'ont pas été aussi élevés que l'an dernier. Il a été enregistré en octobre des cotations pour la catégorie 2 d'Espagne de 2,00 F/kg et les meilleures cotations ont porté sur le citron américain dans le premier trimestre avec un maximum de 4,60 F/kg. L'an dernier, la fourchette était de 3,20 F à 6,20 F/kg.

POMELOS.

Les importations de pomélos ont augmenté seulement de 1 p. 100 sur 1981 avec 121 039 tonnes.

Bien que les quantités globales importées aient peu évolué, il est à noter que les pomélos roses et rouges prennent beaucoup d'importance sur le marché au détriment du pomélo blanc.

De notables augmentations de tonnage apparaissent pour les fournisseurs suivants : Argentine, Mexique, Swaziland qui livrent des pomélos roses et Chypre pour le pomélo blanc.

Les deux grandes origines : Etats-Unis et Israël, ont conservé leur niveau pour la première (plus 1 p. 100) et régressé pour la seconde (moins 18 p. 100).

De même on note des régressions de tonnages par rapport à 1981 pour l'Afrique du Sud, le Honduras, le Mozambique.

Les cotations moyennes de gros sur Rungis reflètent une hausse des prix sensible sur l'an dernier due principalement aux variétés commercialisées, les pomélos roses et rouges étant les plus demandés et obtenant les meilleures cotations. Les cours se sont tenus dans l'année entre 2,60 et 5,00 F/kg pour le pomélo blanc et entre 4,50 et 8,00 F/kg pour les pomélos roses et rouges.

AUTRES AGRUMES.

La progression constatée en 1982 sur l'année précédente est imputable aux tonnages de limes de Martinique livrés sur le marché français. Les autres Citrus concernés n'ayant pratiquement pas augmenté.

Le marché français de la lime peut être estimé avoir légèrement dépassé le millier de tonnes. La Martinique y a participé pour 428 tonnes. Les tonnages livrés par les autres fournisseurs habituels de limes n'ont pratiquement pas évolué. La Corse a fait quelques livraisons dans le dernier trimestre de 1982 à des cours très bas mais les frais d'approche ne sont pas les mêmes que ceux des origines d'outre-mer.

Les cours se sont tenus entre 13 et 16 F/kg de janvier à juin et dans le second semestre de 7 à 17 F/kg, la Floride et Haïti obtenant les hauts cours.

IMPORTATIONS FRANÇAISES DE FRUITS TROPICAUX ET SUBTROPICAUX EN 1981 ET 1982 (en tonnes)

	1981	1982		1981	1982
BANANES	466 596	466 771			
dont :					
Guadeloupe	113 525	120 903	Guatemala	8 017	5 826
Martinique	146 742	159 345	Honduras	2 853	3 578
Cameroun	49 993	47 624	Philippines	3 182	748
Côte d'Ivoire	90 491	77 089	ANANAS	38 256	36 801
Madagascar	1 053	249	dont :		
Colombie	25 192	19 284	Réunion	6	10
Costa Rica	12 197	7 874	Cameroun	2 989	2 472
Equateur	6 654	16 575	Côte d'Ivoire	34 847	33 024
Panama	6 659	7 660	Kénya	5	10
			Martinique	234	919

	1981	1982		1981	1982
Ananas suite :					
Bénin		3	PAPAYES	190	218
Guinée	130	154	dont :		
Afrique du Sud		3	Côte d'Ivoire	49	14
Sénégal	1	12	Kénya	4	3
Mali	4	8	Brésil	122	163
Espagne	11	14	Espagne		35
Niger	8	10	Réunion		1
Haute Volta		2			
AVOCATS	30 198	40 686	ORANGES	530 155	572 243
dont :			dont :		
Afrique du Sud	5 271	7 352	Afrique du Sud	42 864	40 045
Cameroun	263	97	Argentine	5 226	12 615
Côte d'Ivoire	768	366	Brésil	2 390	4 792
Israël	12 503	24 578	Chypre	10 926	11 019
Maroc	90	55	Egypte	2 799	
Martinique	891	3 152	Espagne	281 080	312 875
Kénya	413	384	Etats-Unis	2 011	43
Etats-Unis	7 577	1 949	Grèce	198	7 242
Mexique	557	155	Israël	35 807	28 990
Espagne	1 693	2 339	Italie	14 156	22 740
Sénégal	11	20	Maroc	104 817	111 289
Brésil	52	61	Mozambique	38	74
			Tunisie	23 914	18 117
MANGUES	2 536	2 899,7	Uruguay	580	1 016
dont :			Swaziland	293	521
Afrique du Sud	48	36	Cuba	186	518
Congo	26	57	Chili	71	26
Côte d'Ivoire	159	24	Honduras	8	96
Egypte	12	34	Côte d'Ivoire	311	
Haute Volta	484	950	Zimbabwe	141	
Israël	72	82			
Kénya	202	70	MONREALS ET SATSUMAS	19 277	11 817
Madagascar	28	0,7	dont :		
Mali	412	547	Espagne	19 272	11 507
Sénégal	89	151	Italie	3	210
Inde	2	3,5	Israël		73
Brésil	109	149			
Cameroun	19		MANDARINES ET WILKINGS	11 485	15 607
Mexique	127	181	dont :		
Guadeloupe	0,9	9	Uruguay	35	4
Etats-Unis	46	92	Australie		21
Vénézuéla	5	2	Espagne	5 725	6 610
Haïti	8	34	Italie	983	3 109
Guinée	86	50	Maroc	497	361
Pérou	569	388	Tunisie	29	
Thaïlande	0,6	4	Etats-Unis	1 473	975
Viet-Nam	12	9	Israël	2 646	5 257
Martinique		5	Argentine	35	164
			Brésil	8	8
MANGOUSTANS, GOYAVES	60	86	Swaziland		19
dont :			CLEMENTINES	214 414	248 126
Brésil	20	39	dont :		
Thaïlande	2	0,6	Espagne	159 398	192 412
Espagne		43	Italie	60	83
			Maroc	54 747	55 559

Clémentines suite :

	1981	1982		1981	1982
Israël	14	15	Honduras	2 632	1 534
Portugal	42	6	Israël	39 825	32 310
Chypre	7		Mozambique	1 028	297
Etats-Unis	100	4	Mexique	181	1 120
Grèce	-	24	Surinam	6	17
			Swaziland	1 928	2 713
CITRONS	115 884	125 647	Egypte	180	87
dont :			Turquie	92	279
Afrique du Sud	1 864	1 102	Uruguay	130	227
Argentine	2 594	4 081	Maroc		336
Chili	511	57			
Chypre	1 545	682	AUTRES AGRUMES	2 263	2 897
Espagne	95 760	114 244	dont :		
Etats-Unis	10 857	2 981	Maroc	3	202
Grèce	0,6	5	Kénya	3	2
Israël	1 458	1 054	Etats-Unis	1 621	980
Italie	662	759	Mexique	6	-
Maroc	74	132	Brésil	227	238
Turquie	161	351	Cameroun	12	4
Uruguay	283	82	Israël	27	217
Brésil	12	25	Guadeloupe	20	3
			Espagne	14	179
POMELOS	119 810	121 039	Haïti	151	157
dont :			Tunisie	3	9
Afrique du Sud	10 807	8 714	Afrique du Sud	16	41
Argentine	5 796	10 899	Honduras	2	0,9
Australie	21	22	Swaziland	99	281
Brésil	14	70	Uruguay	14	26
Chypre	2 552	6 959	Martinique	27	428
Cuba	1 325	1 410	Haute Volta	-	6
Chili	19	45	Guyane	-	1
Espagne	5 538	5 582	Cuba	-	47
Etats-Unis	47 318	47 895	Mali	-	11

Source : Statistiques douanières du Commerce extérieur de la France.